



au fil du Talent

PREAVIS MUNICIPAL N° 19-6/23

Au Conseil communal de et à Chavornay

81.05.02/PAD/vm

Chavornay, le 6 novembre 2023

Chavornay - Réseau d'eau potable et de défense incendie – Bouclage du réseau entre la zone industrielle et le Grand-Pâquier - Demande de crédit

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Objet du préavis

Par le biais du présent préavis, la Municipalité propose au Conseil communal la pose d'une conduite afin de procéder à un bouclage du réseau d'eau potable entre la zone industrielle et le Grand-Pâquier.

Préambule

Dans le cadre de la mise à jour du plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) du réseau alimentant Chavornay et Essert-Pittet, ce bouclage est précisé comme nécessaire, requis à court terme et défini en 1^{ère} priorité.

Cette nouvelle conduite améliorera l'approvisionnement en eau ainsi que la défense incendie de cette zone.

L'état actuel

- **L'approvisionnement :**

L'alimentation de cette zone est fragile du fait qu'elle se fait par une seule conduite en provenance du secteur nommé le « Pâquier » (plan en annexe 1) et suivant la rive gauche du canal d'Entreroches. Cette canalisation en éternit (fibrociment) date de 1973, de type AC DN 150, de diamètres intérieur 150 mm, extérieur 168 mm.

Préavis municipal N° 19-6/23 – Réseau d'eau potable et défense incendie – Bouclage du réseau entre la zone industrielle et le Grand-Pâquier - Demande de crédit.

- **La défense incendie :**

Dans les zones nommées « Pâquier » et « Grand-Pâquier », les performances de la défense incendie sont réduites du fait de la longue conduite sans bouclage. En l'état actuel, nous peinons à satisfaire les requis de l'ECA soit un soutirage de 2'000 l/min sous 4 bars.

En cas d'incendie dans la zone, les pompes de la station de pompage doivent impérativement être activées.

Descriptif du projet

- Pose d'une nouvelle conduite en polyéthylène de type PE 100, de diamètres intérieur 220.4 mm, extérieur 250 mm et d'une longueur d'environ 1'000 m, reliant la canalisation existante sur la parcelle 1645 (virage de St-Marcel dans la zone industrielle) à la conduite en éternit AC DN 150 qui alimente la zone du « Grand-Pâquier » par le sud.

Cette dernière conduite montre des signes de faiblesse et sera remplacée sur longueur d'environ 90 m, une vanne va également y être ajoutée.

- La traversée du « Talent » se fera sous forme d'un « forage dirigé » entre les parcelles 258 et 267. Depuis la cellule d'arrivée, la nouvelle conduite rejoindra l'existante située sur la rive gauche du canal d'Entreroches. La hauteur de recouvrement de cette canalisation en passant sous le lit du Talent sera de 3 m au minimum.
- Le tracé de la fouille sera positionné de préférence dans les domaines publics (chemins chaintres). Il est prévu un suivi pédologique ainsi que des indemnités pour d'éventuelles pertes de cultures.
- A ce jour, la société VOénergies envisage de poser une conduite de gaz sur le même tracé. Le passage sous le Talent se fera séparément par un 2^{ème} forage dirigé. Dès lors, les coûts du génie-civil (fouilles) seront répartis selon les modalités usuelles.

Coût du projet

La commune de Chavornay sera le « maître d'ouvrage », ce qui implique que nous devons solliciter au Législatif, le montant total des coûts de réalisation du génie-civil, y compris la part étant à charge de VOénergies.

Du fait de l'amélioration sensible de la défense incendie, une subvention substantielle est accordée par l'ECA. Cette dernière est estimée à CHF 125'000.- (env. 40% des coûts de construction de la conduite d'eau). Le versement de l'ECA interviendra en fin de chantier sur présentation des factures finales et plans de révision des ouvrages exécutés.

De plus, la participation de VOénergies devrait être proche CHF 102'000.-.

La TVA sera récupérée.

Le montant prévu dans le dernier plan des investissements est de CHF 350'000.-.

Descriptifs des travaux	CHF
Travaux de génie civil, fouilles	102'000
Travaux d'appareillage eau potable - Sanitaire	150'000
Forage dirigé	75'000
Sous-total 1 HT	327'000
Etude du projet de l'ouvrage, appels d'offres, dossiers de demandes d'autorisation et de subventions	18'700
Projet d'exécution et direction des travaux	28'000
Suivi pédologique (estimation)	4'900
Cadastre souterrain (levés et report) et travaux géométriques (servitudes)	7'700
Divers (publications, essais divers, indemnités pertes de culture, variations économiques)	17'000
Sous-total 2 HT	403'300
Divers & imprévus (env. 10 %)	40'000
Sous-total 3 HT	443'300
TVA 8.1%	35'907
Coût total TTC – (arrondi)	479'200

Estimation du solde à la charge de la Commune	CHF
Subventions ECA, estimation selon taux 2023 (TTC)	- 125'000
Participation de VOénergies chaleur pour la conduite de gaz, estimation (TTC)	- 102'000
Montant résiduel estimé à la charge de la Commune (TTC)	252'200

Financement

Le financement sera assuré par la trésorerie courante, ou si cette dernière n'est pas suffisante, de recourir à l'emprunt. Il fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 60 ans (durée MCH2).

Charges annuelles :

Amortissement	252'200.- : 60	CHF	4203.30
Intérêt annuel moyen	252'200.- x 2 %	CHF	5'044.00
Charges annuelles moyennes		CHF	9'247.30

Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir ce projet et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 19-6/23,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à procéder au bouclage du réseau d'eau potable et de défense incendie entre la zone industrielle et le Grand-Pâquier,
- d'accorder à ce titre un crédit de CHF 479'200.-,
- de régler ces travaux par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte au bilan amortissable en 60 ans.

La Syndique

Le Secrétaire

Délégué de la Municipalité : M. Pascal Desponds, Municipal. Portable 079-205.27.24

Annexe 1 – Plan de situation

